



Signataires : Thierry Cerutti, Sandro Pistis, Gabrielle Le Goff, Christian Flury, Christian Steiner, Amar Madani, Skender Salih

Date de dépôt : 7 octobre 2024

Proposition de motion

Développons rapidement le Bioparc Genève, déplaçons-le vers le terrain de Crotte-au-Loup à Vernier

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que le Bioparc Genève est une institution au service de la conservation des espèces menacées, de l'éducation environnementale et de la préservation de la biodiversité locale et mondiale en parfait accord avec la « Stratégie Biodiversité Genève 2030 »¹ et la loi cantonale sur la biodiversité ;
- que le manque d'espace disponible sur le site actuel de Bellevue met en péril ses activités en rendant impossible leur développement ;
- l'urgence qu'un nouveau terrain soit trouvé pour assurer la pérennité et l'amélioration des installations du Bioparc face à ses besoins mais aussi face aux enjeux écologiques et sociétaux actuels ;
- la lenteur dans la mise en œuvre du projet d'extension et de déménagement du Bioparc sur le site de Belle-Idée à Thônex, depuis son annonce en 2022 par le Conseil d'Etat ;
- que le terrain de Crotte-au-Loup à Vernier offre des atouts géographiques, environnementaux et logiquement indéniables pour le développement et l'implantation pour le développement d'un parc animalier moderne,

¹ https://www.geneve.ch/sites/default/files/fileadmin/public/Departement_1/Autres_fichiers/dossier-info-climat/strategie-biodiversite-geneve-2030-en-bref-etat-geneve.pdf

invite le Conseil d'Etat

- à étudier rapidement la faisabilité d'implanter le Bioparc sur le site de Crotte-au-Loup à Vernier ;
- à mener l'étude en concertation avec les autorités communales, les associations riveraines et le Bioparc.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le parc animalier du Bioparc Genève situé à Bellevue a besoin d'un nouvel emplacement afin de pouvoir continuer ses activités et accueillir les espèces de plus en plus nombreuses qui sont confiées par les autorités fédérales et cantonales.

Le Bioparc Genève est une institution reconnue d'utilité publique dont les activités sont orientées vers la sensibilisation, la recherche et la préservation de la biodiversité.

Les interactions avec les animaux bénéficient également aux personnes handicapées par le biais d'interventions assistées par l'animal (IAA), ainsi qu'au grand public qui se presse toute l'année pour visiter l'endroit si singulier.

Avec 60 000 visites enregistrées en 2023² et un espace insuffisant, le site de Bellevue qui héberge le Bioparc est actuellement en état de saturation. Cette situation qui perdure depuis plusieurs années, en s'aggravant avec l'arrivée régulière de nouveaux pensionnaires, a décidé le Conseil d'Etat à agir en 2022, en annonçant la décision de déménager le Bioparc sur le site de Belle-Idée dans la commune de Thônex.

Hélas, depuis lors les choses avancent mais à un rythme assez peu soutenu, ce qui péjore considérablement la vie des animaux autant que les activités du Bioparc mais pas seulement, puisque le site de Belle-Idée désigné pour accueillir le Bioparc Genève en 2022 rencontre déjà des problèmes d'espace insuffisant alors que le Bioparc n'est pas encore installé.

En effet, l'espace prévu sera trop petit et posera à moyen terme le même problème que celui rencontré aujourd'hui sur le site de Bellevue.

Le terrain de Crotte-au-Loup pourrait très bien convenir notamment pour les raisons suivantes :

1. Emplacement stratégique

Le terrain de Crotte-au-Loup est idéalement situé, offrant un accès facile pour les visiteurs tout en préservant l'environnement naturel. Sa superficie permettrait de créer des espaces adaptés aux animaux et aux visiteurs.

² https://bioparc-geneve.ch/app/uploads/2024/06/BIOPARC_Rapport_annuel_2023_WEB.pdf

2. Amélioration des conditions de vie animales

Un nouvel emplacement permettrait de concevoir des installations modernes et plus adaptées aux besoins des espèces accueillies, favorisant ainsi leur bien-être.

3. Impact économique positif

Le déplacement du Bioparc pourrait stimuler l'économie locale en attirant davantage de visiteurs, ce qui bénéficierait aux commerces et aux services de la région.

4. Sensibilisation et éducation

Avec un espace agrandi, le Bioparc pourrait développer des programmes éducatifs enrichis, sensibilisant le public à la conservation des espèces et à l'importance de la biodiversité.

5. Préservation de l'environnement

Le projet pourrait être exemplaire non seulement en termes de construction climatiquement neutre mais également en termes d'économie circulaire et de circuit court, car suffisamment vaste pour assurer non seulement l'accueil des animaux mais également la production d'une grande partie des fourrages et végétaux, renforçant ainsi l'image de Genève comme ville engagée pour l'environnement.

6. Consultation des parties prenantes

Nous recommandons la mise en place d'une consultation avec les acteurs communaux, les riverains et les responsables du Bioparc pour garantir que le projet réponde aux attentes et aux besoins de ce dernier dans le respect de la collectivité qui l'accueillerait.

7. Excellence en matière de conservation

Le nouveau site permettrait d'augmenter significativement la capacité d'accueil d'espèces menacées, abandonnées et issues de détentions illégales démontrant ainsi que Genève, avec ses plus de 100 km de frontière et son aéroport international, prend ses responsabilités.

8. Conditions optimales pour les animaux

Un nouvel aménagement permettrait de créer des habitats plus vastes et adaptés aux besoins spécifiques des espèces. Cela se traduira par un meilleur bien-être animal.

8. Renforcement du tourisme durable

Le déplacement du Bioparc pourrait accueillir dans de bonnes conditions d'accès le nombre croissant de visiteurs nationaux et internationaux qui fréquentent le parc animalier et contribuer ainsi à faire de Genève une destination de choix pour la découverte de la biodiversité. Cela générerait des revenus supplémentaires pour l'économie locale et créerait des emplois.

9. Partenariats renforcés

Un nouveau Bioparc à Crotte-au-Loup pourrait renforcer les partenariats développés avec des organisations internationales de conservation et les universités, permettant ainsi d'attirer des financements et des projets de recherche.

10. Innovation et modernité

Le projet de déménagement offre l'opportunité de concevoir un parc animalier innovant, intégrant des technologies de pointe et promouvant des approches de sensibilisation positives tant en termes d'éducation, que de conservation et de zoothérapie.

11. Engagement communautaire

Ce projet peut renforcer le lien entre le Bioparc et la communauté locale et les entreprises par les programmes de sensibilisation et les ateliers que le parc animalier propose et qui contribuent à s'investir pour la conservation de la biodiversité.

Le déplacement du Bioparc vers le terrain de Crotte-au-Loup représente une opportunité unique pour Genève de renforcer son engagement en faveur de la conservation et de l'éducation environnementale, une occasion historique d'améliorer le bien-être animal, de dynamiser et de stimuler l'économie locale.

Nous appelons à un engagement fort de la part des autorités pour étudier cette proposition, explorer cette opportunité bénéfique pour Genève et sa mise en œuvre rapide.

Mesdames, Messieurs, les députés, je vous invite à faire un bon accueil à la présente proposition de motion.